



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

63 Quai Veil Picard
25000 BESANÇON

TÉLÉPHONE : 03 81 25 20 20
maud.barberot@dgfip.finances.gouv.fr

Besançon, le 18 août 2017

Madame, Monsieur le Maire,

Dans quelques semaines, vos administrés vont devoir s'acquitter, comme tous les ans, du paiement du solde de leur impôt sur le revenu ainsi que du paiement de leur taxe d'habitation et de leur taxe foncière.

Or la loi de finances pour 2016 organise l'abaissement du seuil de recours obligatoire au paiement en ligne ou au prélèvement en trois phases successives jusqu'à sa généralisation en 2019.

Cette année, les usagers redevables d'un impôt d'un montant supérieur à 2 000€ sont concernés. En 2018, le seuil sera abaissé à 1 000€ et en 2019, à 300€.

Plusieurs formules simples, pratiques, sûres et avantageuses ont été développées afin de répondre aux besoins du plus grand nombre : le paiement en ligne, depuis le site impots.gouv.fr, à partir d'un espace disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24, le prélèvement à l'échéance et le prélèvement mensuel.

Ces services sont gratuits et concernent non seulement l'impôt sur le revenu mais également les taxes d'habitation et foncière.

Je vous remercie, si vous en êtes d'accord, de bien vouloir faire relayer, au moyen du bulletin d'information et / ou du site internet dont votre commune dispose peut-être, le message simple que je me permets de vous faire parvenir en pièce jointe.

Je me permets également de vous rappeler que vos services peuvent vérifier aisément les avis d'impôt qui leur sont présentés en se connectant au service en ligne de vérification des avis à partir du site impots.gouv.fr > rubrique Collectivité.

Pour plus de précisions, Mme Maud BARBEROT (03.81.25.20.11), chargée de communication, se tient à la disposition de vos collaborateurs.

Je vous remercie à l'avance de votre précieux concours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pierre ROYER
Administrateur général des finances publiques